



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 AVRIL 2017 - 19h00

Délibération N°2017/029

Date de convocation : 04 avril 2017

Nombre de conseillers en exercice : 77

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

24 AVR. 2017

L'an deux mille dix-sept, le 14 avril 2017 à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de CLARY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (49 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Pierre Henri DUDANT	Gérard LENOBLE	Christian PECQUEUX
Brigitte ROLAND BEC	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Hubert CAUCHY (S)	Didier BONIFACE	Frédéric BRICOUT
Guy BRICOUT	Denis COLLIN	Régine DHOLLANDE
Mélanie DISDIER	Liliane RICHOMME	Martine THUILLEZ
Sandrine TRIOUX	Serge WARWICK	Patrice BONIFACE
Alain GOETGHELUCK	Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER
Pierre LAUDE	Bernard PLET	Jean-Claude GERARD
Bertrand LEFEBVRE	Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR
Bruno MANNEL	Isabelle PIERARD	Serge SIMEON
Pascal FOULON	Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET
Michel GOUVARD (S)		

Membre Excusé (4) : Denise LESAGE, Christian PAYEN, Augustine NOIRMAIN, Jean Pierre RICHEZ

Membres Absents (7) : Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Marc DUFRENNE, Annie DORLOT, Joëlle MANESSE, Joseph MODARELLI, Pascal LEVEQUE,

Membres ayant donné procuration (14) : Virginie LE BERRIGAUD à Yannick HERBET, Jean-Pierre THIEULEUX à Alexandre BASQUIN, Anne-Sophie MERY-DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOT à Liliane RICHOMME, Pierre LEVEQUE à Serge WARWICK, Bernard POULAIN à Didier BONIFACE, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Laurent COULON à Henri QUONIOU, Jeanine TOURAINNE à Pascal FOULON, Charles BLANGIS à Isabelle PIERRARD, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Axelle DOERLER à Jean Paul CAILLIEZ, Chantal WAYEMBERGUE à Daniel FIEVET, Agnès BERANGER à Sandrine TRIOUX

Monsieur Stéphane JUMEAUX est élu secrétaire de séance.

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Cattillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Étincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnehay
Inchy-en-Cis
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Lez-Cambrai
Saint-Souplet-Escauffourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

DELIBERATION N°2017/029 - Objet : Commande Publique - Création d'une Commission MAPA

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la CCCC est régulièrement amenée, comme toute les Collectivités locales, EPCI et autres structures publiques à lancer des consultations de commande publique dont les montant sont situés sous les seuils de procédure formalisée et ne sont ainsi pas du ressort de la Commission d'Appel d'Offres.

Ces marchés sont passés selon une procédure adaptée dans les conditions définies par l'article 27 du Décret du 25 mars 2016 et lorsque le montant estimé du besoin est inférieur aux seuils suivants :

- **135 000 € HT** pour les marchés de **fournitures et de services**, non mentionnés aux 2° à 4° ci-dessous, de **l'Etat** et de ses **établissements publics**

- **209 000 € HT** pour les marchés de **fournitures et de services des collectivités territoriales**, des **établissements publics de santé** et des établissements du service de santé des **armées** ;

- **209 000 € HT** pour les marchés de fournitures acquises par des pouvoirs adjudicateurs opérant dans le domaine de la **défense** autres que celles figurant dans la liste établie par arrêté conjoint du ministre chargé de l'économie et du ministre chargé de la défense ;

- **209 000 € HT** pour les marchés de **services de recherche et développement** pour lesquels le pouvoir adjudicateur acquiert la propriété exclusive des résultats et qu'il finance entièrement ;

- **5 225 000 € HT** pour les marchés de **travaux**

Considérant qu'en l'état actuel des choses Monsieur le Président dispose d'une délégation pour lancer et attribuer ce type de procédure,

Considérant l'incompétence de la CAO sur ce type de procédure,

Considérant la volonté d'associer les élus communautaires aux prises de décisions,

Monsieur le Président propose la création d'une Commission MAPA qui aura en charge d'aider le pouvoir adjudicateur à la prise de décision sur ce type de procédure dans le cadre de l'analyse des propositions des candidats.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

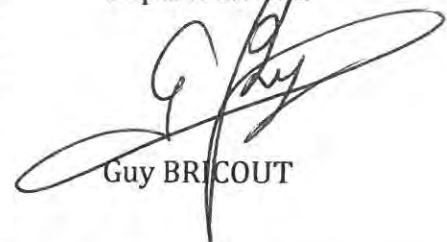
ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 24 avril 2017 et de la publication
Vu,

Pour expédition conforme
Caudry, le 24 avril 2017
Le 24 avril 2017



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil
Départemental



Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

